
Syndicalistes en régions

3ÈME CONGRÈS STATUTAIRE
14 JUIN 2025



Conseil régional **FTQ** Montérégie



PAGE DE NOTES

Table des matières

1 – Horaire du Congrès.....	p. 2
2 – Procès-verbal du 2 ^e congrès du Conseil Régional FTQ Montérégie.....	p. 3 à 11
3 – Présentation des états financiers en date de juin 2025.....	p. 12 à 13
4 – Présentation de la présidente du Conseil Régional FTQ Montérégie.....	p. 14
5 – Présentation de la représentante à l’Action féministe de Montérégie.....	p. 14
6 – Présentation du coordonnateur du réseau des délégués sociaux de Montérégie.....	p. 14
7 – Présentation des présidents d’exécutifs	p. 15
8 – Présentation des représentant de la FTQ.....	p. 16
9 – Règles d’assemblées prévues à l’annexe 1 des statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie	p. 17
10 – Résolutions statutaires.....	p. 18 à 20
11 – Composition du bureau de direction et des trois exécutifs.....	p. 21
12 – Remerciement.....	p. 22

Horaire du Congrès 2025

Inscription débutera à partir de 8h30

Ouverture du Congrès à 9h00

Mot de bienvenue et présentation des règles de fonctionnement du Congrès

Rapport des lettres de créances

Lecture et adoption du procès-verbal du 2e Congrès du 11 juin 2022

Mise en nomination :

- **Présidence du CRFTQ Montérégie**
- **Représentante à l'action féministe Montérégie**

Mot de l'actuelle présidente du CRFTQ Montérégie, Pascale St-Antoine

Mot de la responsable de l'action féministe du CRFTQ Montérégie, Alexandra Latour

Mot de la direction de la FTQ

Journée de réflexion sur les conseils régionaux, constat et suite des choses pour la région

Présentation des états financiers du CRFTQ Montérégie 2022-2025 par Jérémie St-Pierre

Pause 10h30, 15 minutes

Comité des statuts et résolutions

- **Présentation des résolutions et vote**

Élection de la présidence du CRFTQM et de la responsable de l'action féministe du CRFTQM

Lever du congrès

Diner 12h30, 30 minutes

États généraux du syndicalisme ouvert à tous les affiliés

Clôture du congrès à 15h30

Procès-verbal, 2^e Congrès du Conseil Régional FTQ Montérégie

Ouverture du Congrès à 9h00

Mot de bienvenue et présentation des règles de fonctionnement du Congrès

- Pascale St-Antoine souhaite la bienvenue et remercie les participants et participantes de leurs présences.
- Elle invite les participants et participantes à se familiariser aux règlements dans le cahier des participants, s'il y a des commentaires ou des questions, elle demande aux participants de lui en faire part. Elle s'engage à répondre aux questions et à faire appliquer les règles.
- Elle remercie les invités et invitées spéciaux, Marc Champagne coordonnateur du réseau des délégués sociaux de la Montérégie, fédération Nadeau avocat associé Roy Bélanger, Mario Aylwin Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs unis (invité par Vidéo Conférence), Hans Marotte conseiller politique FTQ, Stéphane Brin conseiller FTQ Montérégie.

Rapport des lettres de créance par Dave Brodeur

Liste délégués et invités				
Syndicat délégué présent	Nombre présent	Homme	Femme	Non binaire
<u>Métallos</u>	<u>14</u>	<u>12</u>	<u>2</u>	<u>0</u>
<u>AFPC</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Unifor</u>	<u>9</u>	<u>7</u>	<u>2</u>	<u>0</u>
<u>SCFP</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>1</u>	<u>0</u>
<u>SPQ</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>STTP</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>FTQ-Construction</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>BCTM</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>0</u>
<u>UES 800</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>0</u>
<u>Total Délégués</u>	<u>34</u>	<u>26</u>	<u>8</u>	<u>0</u>
<u>Invités</u>	<u>11</u>	<u>9</u>	<u>2</u>	<u>0</u>
<u>Total présent</u>	<u>45</u>	<u>35</u>	<u>10</u>	<u>0</u>
<u>Absent</u>	<u>5</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>0</u>
<u>Total</u>	<u>50</u>	<u>38</u>	<u>12</u>	<u>0</u>

Rapport des lettres de créance par Dave Brodeur

Liste des créances			
Organisation	Nombre de délégués prévus	Nombre de délégués présents	Nombre maximum de créances
<u>AFPC-SEIC 10469</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>4</u>
<u>BCTM 350T</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>4</u>
<u>FNCM Local 9</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>3</u>
<u>Métallos 2008</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>
<u>Métallos 3953</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>2</u>
<u>Métallos 6486</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>5</u>
<u>Métallos 6586</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>8</u>
<u>Métallos 6658</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>
<u>Métallos 8060</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>
<u>Métallos 919</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>
<u>Métallos 9414</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>10</u>
<u>SCFP 1500</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>8</u>
<u>SCFP 3247</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>13</u>
<u>SPQ Valleyfield</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>
<u>STTP 255</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>3</u>
<u>STTP 460</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>2</u>
<u>UES 800</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>3</u>
<u>Unifor 4320</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>2</u>
<u>Unifor 4511</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>
<u>Unifor 698</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>
<u>Unifor 79</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>
<u>Unifor 959</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>4</u>
total	<u>38</u>	<u>33</u>	<u>88</u>

Présence 33 sur 88, ou 38% le quorum est établi à 25%

Procès-verbal du congrès de création du CRFTQ Montérégie

Lecture du procès-verbal du 1^{er} Congrès du 8 juin 2019 par Mathieu Bourbonnais

- Daniel Malette propose des amendements au procès-verbal. (*Demander l'ancien et le nouveau Procès-verbal*)
 - o Procès-verbal du 1^{er} Congrès du 8 juin 2019 amendé, proposé par Mathieu Bourbonnais, appuyé par Dave Brodeur, adopté à l'unanimité.

Mise en nomination pour la présidence du CRFTQ Montérégie

- Une seule candidature, Pascale St-Antoine.
 - o Proposé par Daniel Malette, appuyé par Manon Lapalme, élue par acclamation.

Mise en nomination au poste de représentante à la condition féminine du CRFTQ Montérégie

- Une seule candidature, Chantale Larochelle.
 - o Proposé par Pascale St-Antoine, appuyé par Paule-Ange Dufour, élue par acclamation.

Mot de la présidente de la CRFTQ Montérégie, Pascale St-Antoine

- Depuis 5 ans, Pascale milite dans les CRFTQ, au début comme représentante en condition féminine et depuis deux ans, CR avec Stéphane.
- Au début de son engagement, le mandat du CR était indéterminé. La première tâche était donc de se donner un mandat pertinent pour notre région et particulièrement pour les affiliés.
- Aujourd'hui nous sommes confiant que le CRFTQ Montérégie est un lieu important pour faire progresser les campagnes de la FTQ, pour faire rayonner la FTQ dans nos milieux de travail, et pour permettre d'informer la centrale FTQ des priorités de nos régions.
- En tant que présidente, elle prend plaisir à servir la cause syndicale et de le faire avec l'ensemble des affiliés.
- Elle croit que l'éducation syndicale est un outil important pour les CRFTQ
- Ensuite, Pascale énumère quelques formations offertes par le CRFTQ Montérégie.
- *(Voir mot de la présidente dans le cahier des participants.)*

Mot du conseiller régional FTQ Montérégie, Stéphane Brin

- Stéphane se présente et remercie les participants.
- Il confirme ce que Pascale a dit dans sa présentation, au début de son mandat de conseiller, Stéphane n'avait pas de tâches précises. En discutant avec la présidente et en constatant les besoins des affiliés, il est rapidement devenu une assistance technique pour le CRFTQ Montérégie.
- Sa curiosité et son désir d'aider les travailleurs l'ont mené à découvrir plusieurs ressources sous-estimées de notre région. Par exemple, plusieurs fonds disponibles pour les travailleurs, ou l'organisation emploi Québec,
- Il prend à cœur de faire connaître les ressources disponibles de notre région et il invite les participants à le contacter lorsqu'il y a des difficultés pour les travailleurs. Par exemple, relocalisez les employés à la suite d'une mise à pied.

- Il explique qu'il aide le CRFTQ Montérégie à bien gérer ses budgets pour maximiser les ressources.
- Finalement, il se donne le mandat d'augmenter le nombre de membres affilié.
- Il se considère comme 'l'homme à tout faire' du CRFTQ Montérégie
- Manon félicite Stéphane pour son travail exceptionnel.

Comité des statuts et résolution (présentation des résolutions et vote)

- Résolution statutaire # 1, Modification du nom du comité de la condition féminine,
- Proposée par Pascale St-Antoine, recommandée par le comité
 - Proposition d'amendement par Philippe Daneau appuyé par Marie-Claude Dupont, adopté à l'unanimité, pour que la résolution soit conditionnelle à l'adoption de la même résolution au Congrès de la FTQ.
 - Résolution amendée, adoptée à l'unanimité.
- Résolution statutaire # 2, Versement mensuel de la FTQ aux conseils régionaux de trois cents (0,03\$) par membre, proposé par l'exécutif du surcoût, recommandé par le comité
 - Proposition d'amendement par Richard Martin, appuyé par Daniel Mallette, pour que les termes 'de la FTQ' soient ajoutés après 'trois cents' est rejeté de façon majoritaire.
 - La résolution originale proposée par Daniel Mallette et appuyée par Dave Brodeur et adoptée par la majorité.
- Résolution statutaire # 3, versement mensuel au comité d'action féministe du conseil Régional FTQ Montérégie d'un cent (0.01\$) par membre, proposé par l'exécutif du Suroît
 - Proposée par Martin Mercier, appuyé par Marc Lefebvre.
 - Proposition d'amendement pour modifier le nom du comité pour de la condition féminine par Youssef Belgana, appuyé par Chantal Larochelle, adopté unanimement.
 - Résolution amendée, adoptée unanimement.
- Résolution statutaire # 4, article 52, proposé par le bureau de direction de la Montérégie.
 - Proposée par Pascale St-Antoine, appuyée par James St-Pierre, adoptée unanimement.
- Résolution d'orientation # 1, Comité d'action féministe, proposé par l'actuelle représentante à la condition féminine de CRFTQ Montérégie.
 - Proposée par Pascale St-Antoine, Appuyé par Chantal Larochelle.
 - Première Proposition d'amendement pour changer le nom du comité pour ' la condition féminine' par Yvon Dubois, appuyée par Chantal Larochelle, adoptée à l'unanimité.
 - Deuxième proposition d'amendement pour ajouter le mot 'notamment' dans le deuxième résolu, devant le mot organisme par Daniel Mallette, appuyée par Martin Mercier, adoptée à l'unanimité.
 - Résolution amendée adoptée à l'unanimité

- Résolution d'orientation # 2, épinglette du 8 mars, proposée par l'exécutif Haute-Yamaska
 - o Proposition d'amendement pour changer le nom du comité pour 'la condition féminine' par Yvon Dubois, appuyée par Pascale St-Antoine, adoptée unanimement.
 - o Résolution amendée, adoptée unanimement.
- Résolution d'orientation #3, États généraux sur l'avenir du syndicalisme, proposé par le bureau de direction de la Montérégie.
 - o Proposée par Mathieu Bourbonnais, appuyée par Benoit Marleau, adoptée unanimement.
- Résolution d'orientation #4, s'impliquer auprès des jeunes, proposées par le bureau de direction Montérégie.
 - o Proposée par Jérémie St-Pierre, appuyée par Marc Lefebvre, adoptée unanimement.
- Résolution d'orientation #5, Formation s'impliquer auprès des jeunes, proposées par le bureau de direction Montérégie.
 - o Proposée par Joey-Pierre Savoie-Ouimet, appuyée par Marie-Claude Dupont.
 - o Proposition d'amendement pour changer le mot 'rendra' par 'pourra rendre' dans le résolu par Joey-Pierre Savoie-Ouimet, appuyée par Daniel Mallette, adoptée unanimement
 - o Résolution amendée, adoptée unanimement.
- Résolution d'orientation #6, Projet de prévention et d'action contre la violence conjugale, proposé par l'exécutif Haute-Yamaska.
 - o Proposée par Paule-Ange Dufour, appuyée par Denis Lambert, adoptée unanimement.

Présentation de Mario Aylwin, directeur général de la caisse des travailleuses et travailleurs unis

- Mario présente les réalisations de la Caisse.
- Il remercie Daniel Mallette et Stéphane Brin pour leurs travaux dans la première entente avec les conseils régionaux et la caisse.
- Le fond a fourni 10 000\$ pour un microcrédit ponctuel dans le Programme d'aide en Montérégie.
- Il est fier d'être un commendataire du tournoi de Golf Guy champagne, et qu'il assure les délégués que la caisse sera présent pour les 3 prochaines années.
- Finalement, il est fier que la caisse contribue à des fonds de grève. Ces fonds sont essentiels pour rétablir un rapport de force entre les grévistes et les employeurs. Ce type de près à haut risque et à faibles taux sont essentiel pour les travailleurs.
- Mario Aylwin serait heureux d'être invité dans les assemblées des affiliés. Il envisage de faire la tournée du Québec pour promouvoir ses services.

Présentation du Programme d'Aide en Montérégie (P.A.M.) par Marc Champagne

- Le programme est inspiré d'un programme des Métallos.
- Le programme a comme mandat d'offrir de l'aide financière pour les travailleurs dans des difficultés qui perdure à cause d'un manque de fonds.
- Le fond peut être utile pour aider des travailleurs qui ont des difficultés de dépendances ou des problèmes de santé.
- Les travailleurs avec leurs sections locales pourront faire une demande d'aide au comité du CRFTQ Montérégie.
- Le programme est une attente entre la caisse, le travailleur et la section locale.
- Toutes les informations sont disponibles sur le site web AR27.

Présentation des états financiers du CRFTQ Montérégie 2020-2021 par Jérémie St-Pierre

- États financiers proposé par Jérémie St-Pierre, appuyé par Manon Lapalme, adopté à l'unanimité

Mot de représentante à la condition féminine du CRFTQ Montérégie, Chantal Larochelle

- Chantal Larochelle a débuté son militantisme en 1992
- Elle commence une carrière dans le domaine de la chimie, traditionnellement réservé aux hommes.
- En 1989 madame Larochelle était toute proche lorsque la tuerie de la polytechnique a eu lieu. Elle se souvient de ce moment comme si c'était hier et elle reste préoccupée par la situation des femmes.
- Elle remercie, Daniel et Pascale, de l'avoir approché pour être la représentante de la condition féminine

Daniel Boyer, président de la FTQ et Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ

- Daniel Boyer fait le tour du Québec pour visiter les congrès des CR dans plusieurs régions.
- Il nous parle du congrès de la FTQ, il mentionne qui ne se représentera pas à la présidence.
- Il nous invite à participer au congrès de la FTQ, particulièrement pour parler des états généraux du syndicalisme au Québec. Selon lui, les états généraux doivent être un exercice pertinent et durable.
- Le mouvement syndical doit se poser dans le contexte de l'inflation, la transition du marché du travail, et avec le développement des réseaux sociaux.
- Les choses bougent rapidement et les lois et les règles du travail sont de moins en moins pertinentes dans la réalité d'aujourd'hui.
- Il explique que les travailleurs devront se prononcer pour que les travailleurs aient un syndicat à leurs images et pas seulement à l'image des dirigeants syndicales.
- Il nous parle de la montée des syndicats indépendants plutôt que le syndicaliste de grande centrale. Le moment est maintenant parce qu'il ne faut pas attendre.

- Denis Bolduc nous parle des élections provinciales.
- Il nous invite à participer à la campagne électorale en communiquant nos revendications.
- Durant la campagne électorale, les fonds doivent être comptabilisés et sont limités. Il est stratégique d'utiliser des fonds publicitaires avant la campagne électorale.
- Nos objectifs sont de faire réduire les appuis au parti de la CAQ.
- On veut faire sortir le vote de nos membres, on veut faire de la visibilité de nos revendications, et finalement faire de l'éducation auprès de nos membres et créer de l'intérêt pour la politique de nos membres.
- La FTQ ne supportera pas un parti en particulier, mais va plutôt promouvoir nos valeurs.
- La FTQ a mandaté la firme Léger pour faire deux sondages.
- Selon les résultats du premier sondage, les priorités des Québécois sont la santé l'éducation et l'environnement
- Deuxièmement, le sondage démontre que la population croit que c'est le rôle des syndicats de s'impliquer dans la politique provinciale.
- Le deuxième sondage, fait plus récemment, démontre que l'inflation s'est rajoutée aux priorités des Québécois.
- La FTQ invite les chefs de partis à des discussions avec les dirigeants de la FTQ.
- Les résumés des discussions seront publiés dans le monde ouvrier.
- Il y aura trois thèmes pour la campagne, l'environnement, l'éducation, et la santé.
- La campagne 'j'en ai plein mon CAsQue' a été efficace, et elle se terminera avant le début de la campagne électorale.
- M. Boyer nous parle de la campagne de la FTQ de l'assurance médicament.
- M. Boyer nous parle de la réforme de la santé du ministre Dubé.
- La FTQ ne pense pas que M. Dubé a les moyens de ses ambitions.
- Nous souhaitons qu'il ait du succès, mais les budgets ne sont pas au rendez-vous, nous devons investir plus de fonds dans la santé.
- Deuxièmes, l'implication du réseau privé est inquiétante, la main-d'œuvre devient une ressource rare pour les services de santé publiques qui est en compétition avec le privé.
- La FTQ croit que les travailleurs préféreront le privé.
- Finalement, en ne considérant pas les travailleuses dans le réseau public, le gouvernement fait face à des relations de travail catastrophiques.
- Le 30 et le 31 décembre passé lorsqu'aucune solution du gouvernement n'a fonctionné, le gouvernement a consulté les syndicats et des solutions provenant des travailleurs ont été discutées. Plusieurs solutions ont été mises en application et elles ont fonctionné.
- Denis nous parle de la crise climatique.
- La FTQ croit que les objectifs des gouvernements ne sont pas assez ambitieux, et ils devront être bonifiés.
- De plus, la transition doit être faite de façon juste

- Les employeurs doivent être tenus responsables du réchauffement climatique.
- La FTQ demande au gouvernement de mettre en place un comité pour discuter d'une transition juste.
- En décembre dernier, une rencontre a eu lieu
- À la fin de la première rencontre, une deuxième rencontre a été planifiée pour le mois de février, mais elle n'a jamais eu lieu.
- Denis nous parle de la campagne sur le salaire minimum.
- Le site internet minimu18.org a été lancé la semaine passée.

Présentation du groupe GCRH "la concertation au service des milieux de travail"

- Marjorie Millard nous parle de GCRH, ils sont une firme créée par le monde syndical.
- Ils sont en partenariat avec les syndicats dans le reclassement des travailleurs, ou dans la gestion des ressources humaines.
- Le groupe aide les travailleurs à changer de domaine de travail lorsqu'ils en font la demande.
- Il travaille en faisant des projets avec les différents paliers gouvernementaux, les employeurs et les syndicats.
- Ils sont capables de trouver des ressources financières pour réaliser leurs projets.
- Par exemple, ils ont travaillé dans le projet de la fermeture de l'usine Goodyear de Valleyfield. Ils ont réussi à leur faire reconnaître certaines compétences.
- Aujourd'hui, la situation du marché du travail est favorable à la reclassification.
- Leur organisme pense qu'il pourrait offrir des services pertinents aux affiliés et ils sont en contact avec le Comité exécutif de CRFTQ Montérégie.
- Ils offrent des services de reclassifications lors de mise à pied de 10 et 50 travailleurs.
- Ils aident les travailleurs mis à pied à réfléchir à leurs avenir dans le marché du travail, et à retrouver du travail.
- Ils sont associés avec service Québec.
- Plusieurs services sont offerts aux personnes qui sont mises à pied.
- Premièrement, il y a des services d'information, d'évaluation, d'orientation, de recherche d'emplois, préparation d'entrevue, accompagnement pour la recherche d'emploi sur le web, service d'accompagnement pour un retour aux études, service d'information des programmes gouvernementale, service d'entrepreneuriat, service pour préparation à la retraite.

Lockout Ash Grove

- Le 1^{er} avril Unifor manifeste au port de trois rivières pour revendiquer la fin de l'utilisation de briseur de grève qui travaille à distance.
- L'employeur importe de l'international les produits premiers pour continuer environ 30 % de la production.
- Les négociations se poursuivent, mais sans résultat. Aucune nouvelle offre pour pouvoir résoudre l'impasse.
- La mobilisation devrait reprendre et il y aura de la filature du ciment pour maximiser la mobilisation,
- Le piquetage secondaire devant les résidences des gestionnaires dérange les dirigeants.
- Ils font aussi des présentations dans les sections locales pour faire de l'éducation et lever des fonds.
- Une campagne aura lieu pour lever des fonds pour les lockoutés.
- Une résolution est déposée
- Que le congrès donne le mandat à l'exécutif du CR FTQ Montérégie d'étudier la possibilité de contribuer à la campagne 'adoptons un lockouté' et d'y participer si possible.
- Proposée par Pascale St-Antoine, appuyée par Daniel Mallette, adoptée à l'unanimité.

Levée de l'assemblée

- Proposée par Daniel Mallette, appuyée par Richard Martin, adoptée à l'unanimité

Rapport financier au 31 décembre 2022

Bilan Financier	Montérégie	PAM
Produit :	108 578,28\$	10 161,03\$
Charge :	66 334,43\$	0,00\$
Bénéfice net :	42 243,85\$	10 161,03\$
Solde initial au 1 ^{er} janvier :	49 405,41\$	0,00\$
Solde final du relevé de compte :	66 959,31\$	10 661,03\$
Chèque en circulation :	800,00\$	0,00\$
Conciliation bancaire :	469,98\$	500,00\$
Solde au livre :	27 631,85\$	10 661,03\$

Rapport financier au 31 décembre 2023

Bilan Financier	Montérégie	PAM
Produit :	178 965,08\$	459,75\$
Charge :	160 677,90\$	3 880,00\$
Bénéfice net :	18 287,18\$	-3 420,25\$
Solde initial au 1 ^{er} janvier :	66 959,31\$	10 661,03\$
Solde final du relevé de compte :	101 698,71\$	7 240,78\$
Chèque en circulation :	16 652,19\$	0,00\$
Conciliation bancaire :	1 070,01\$	500,00\$
Solde au livre :	50 042,75\$	7 240,78\$

Rapport financier au 31 décembre 2024

Bilan Financier	Montérégie	PAM
Produit :	216 248,80\$	1 910,74\$
Charge :	172 864,67\$	0,00\$
Bénéfice net :	43 384,13\$	1 910,74\$
Solde initial au 1 ^{er} janvier :	101 698,71\$	7 240,78\$
Solde final du relevé de compte :	138 515,28\$	8 651,52\$
Chèque en circulation :	11 305,97\$	0,00\$
Conciliation bancaire :	-151,33\$	0,00\$
Solde au livre :	70 587,22\$	8 651,52\$

Rapport financier au 6 juin 2025

Bilan Financier	Montérégie	PAM
Produit :	118 774,46\$	1 259,31\$
Charge :	152 008,84\$	0,00\$
Bénéfice net :	-33 234,38\$	1 259,31\$
Solde initial au 1 ^{er} janvier :	138 515,28\$	8 651,52\$
Solde final du relevé de compte :	118 774,32\$	9 910,83\$
Chèque en circulation :	24 968,06\$	0,00\$
Solde sur la carte de crédit :	0,00\$	-
Conciliation bancaire :	0,00\$	0,00\$
Solde au livre :	73 570,75\$	9 910,83\$

Réseau DS	Montérégie	PAM
Solde initial :	3 032,55\$	8 651,52\$
Produit :	12 602,74\$	1 259,31\$
Charge :	13 494,37\$	0,00\$
Solde final :	2 140,92\$	9 910,83\$

Comités	Action féministe	Tournoi de golf
Solde initial :	3 639,81\$	46 000,78\$
Produit :	2 511,00\$	10 860,00\$
Charge :	2 269,94\$	42 647,06\$
Solde final :	3 880,87\$	14 213,72\$

Exécutifs	Quote-part	À verser
Haute-Yamaska :	3 920,40\$	0,00\$
Richelieu :	9 758,70\$	0,00\$
Suroît :	7 857,80\$	0,00\$
Total cotisation :	21 536,90\$	0,00\$

Pascale St-Antoine

Présidente du Conseil Régional FTQ Montérégie



Pascale a débuté son implication en Montérégie comme directrice sur le CRFTQ Richelieu en 2017 et par la suite comme représentante à la condition féminine au 1^{er} Congrès du CRFTQ Montérégie en 2019. Elle occupe la fonction de présidente du CRFTQ Montérégie depuis novembre 2021, la mobilisation, les liens entre les différents syndicats FTQ, l'action politique et la démocratisation de l'éducation syndicale sont au cœur de mon militantisme.

Titulaire d'un baccalauréat en science politique et d'un certificat en relation industrielle de l'université Laval, elle a débuté sa carrière syndicale grâce à un stage du fonds de solidarité FTQ en 2005, après son stage elle a été embauchée au SQEES-298 pour effectuer des campagnes de recrutement à plusieurs endroits au Canada. Elle a par la suite été embauchée à titre de conseillère syndicale à l'union des employés de service section locale 800.

Alexandra Latour

Responsable de l'action féministe du Conseil Régional FTQ Montérégie



Alexandra est impliquée au conseil régional FTQ Montérégie depuis plus de 4 ans, au départ comme directrice dans l'exécutif du Suroît pour ensuite être nommée en 2024 responsable à l'action féministe au CRFTQ Montérégie. Elle est impliquée syndicalement depuis plus de 6 ans, en premier lieu au SQEES 298 et par la suite au SCFP 3247, tous deux affiliés à la FTQ.

Alexandra travaille dans le réseau de la santé depuis 14 ans, elle occupe le poste de déléguée au SCFP 3247 affectée à l'hôpital du Suroît et en relève pour les autres installations du CISSS Montérégie-Ouest. Un nouveau défi au conseil, celui d'apprendre le métier d'influenceuse numérique avec le nouveau "podcast féministe Les vestons mauves".

Marc Champagne

Coordonnateur du réseau des délégués sociaux FTQ de la Montérégie



Coordonnateur du réseau depuis mars 2020, il supporte tous les délégués sociaux des syndicats affiliés FTQ de la région en partenariat avec Centraide dans l'aide aux membres en difficulté. Marc a œuvré chez ArcelorMittal de 1985 à 2020 et dans cette période il a été le délégué social de l'usine de Contrecoeur Est chez les Métallos 6586.

Marc occupe aussi des fonctions chez Centraide Richelieu-Yamaska en soutien à l'équipe philanthropique et sur l'équipe du CARO pour l'analyse des organismes partenaires de Centraide.

Un homme avec une excellente écoute, le cœur sur la main, il vous laisse rarement tombé et vous ne serez pas jugé. Mais comme il le dit toujours, la personne la plus importante dans une relation d'aide, c'est soi-même, jamais oublié que vous êtes la personne la plus importante pour vous et vous devez vous faire passer en premier pour être en mesure de bien aider les autres.

Jérémie St-Pierre

Président de l'exécutif de Haute-Yamaska et secrétaire/trésorier du CRFTQ Montérégie



Directeur de l'exécutif Haute-Yamaska depuis septembre 2020, il a ensuite été nommé directeur du bureau de direction du CRFTQ Montérégie. Il est président de l'exécutif Haute-Yamaska depuis janvier 2021 et a obtenu le poste de secrétaire/trésorier du CRFTQ Montérégie en janvier 2022, poste qu'il occupe toujours.

Dans sa vie syndicale en dehors de la FTQ il est le trésorier et délégué syndical de la section locale 79 d'Unifor depuis mars 2015. Son employeur est Bell Solutions techniques depuis 2004 où il occupe le poste de technicien de services.

Isabelle Bournival

Présidente de l'exécutif de Richelieu et directrice du CRFTQ Montérégie



Isabelle a débuté son implication au conseil régional FTQ Richelieu à titre de directrice, après avoir assisté à une rencontre du réseau des délégués sociaux FTQ elle a décidé de s'impliquer dans son conseil il y a environ 10 ans. Elle est devenue présidente de l'exécutif Richelieu au début de 2024 et a ainsi rejoint le bureau de direction du CRFTQ Montérégie à titre de directrice depuis la même période.

Isabelle travaille chez ABB à Saint-Luc depuis plusieurs années et occupe le poste de responsable santé-sécurité de l'usine pour la partie syndicale. Isabelle possède une solide expérience en mobilisation et formation, étant formatrice chez les Métallos depuis quelques années.

Daniel Mallette

Président de l'exécutif du Suroît et directeur du CRFTQ Montérégie



Daniel est un militant de longue date dans les conseils régionaux, le mouvement syndical, citoyen et politique. Impliqué au conseil régional FTQ du Suroît depuis quelques décennies, il est l'actuel président de l'exécutif du Suroit du CRFTQM.

Directeur au bureau de direction du CRFTQ Montérégie depuis la création du nouveau conseil fusionné en février 2020, il a activement été impliqué dans la fusion des trois conseils de la Montérégie afin de créer le nouveau CRFTQM. Daniel occupe le poste de responsable à la solidarité internationale et à la mobilisation chez les Métallos Québec.

Stéphane Brin

Conseiller régional FTQ Montérégie



Depuis novembre 2021, Stéphane occupe le poste de conseiller régional FTQ en Montérégie. Son mandat de conseiller consiste à supporter les élus des 3 exécutifs et du bureau de direction du CRFTQ Montérégie dans le fonctionnement au quotidien du conseil régional.

Il est le représentant de la FTQ au Fonds régional de solidarité (FRS) Montérégie en occupant le poste de vice-président du conseil d'administration, il siège au CA de Centraide Richelieu-Yamaska où il préside le comité des organismes ainsi que le comité ressources-humaine. Il occupe également le siège de représentant des travailleurs au conseil régional des partenaires du marché du travail en Montérégie.

Auparavant Stéphane œuvrait dans le secteur des télécommunications de 1997 à 2021, de 2014 à 2021, il était aussi 1er vice-président de la section locale 79 d'Unifor et agissait comme délégué en chef de l'unité des techniciens en Montérégie.

Denis Bolduc

Secrétaire général de la FTQ



Denis Bolduc a été élu secrétaire général de la FTQ lors du 32e Congrès en novembre 2019. Il a été président du Syndicat canadien de la fonction publique pour le Québec (SCFP-Québec) de 2016 à 2019, secrétaire général du SCFP-Québec de 2011 à 2016, et membre du conseil exécutif du SCFP national depuis 2011.

Depuis 2016, il est aussi membre du Bureau de la FTQ, administrateur au conseil d'administration du Fonds de solidarité de la FTQ et membre du conseil d'administration de la CNESST.

Il a été journaliste à la radio de KCV-AM à Québec en 1985 et 1986, puis au Journal de Québec de 1986 à 2011. Il a aussi été éditeur du quotidien gratuit Média Matin Québec en 2007 et 2008. Il a également été président de la section locale 1450 du SCFP de 2006 à 2011 et président du Conseil provincial du secteur des communications (CPSC) du SCFP-Québec en 2011.



Règles d'assemblées de l'annexe 1 des statuts de CRFTQ Montérégie

1. Le président ou la présidente, ou en son absence ou à sa demande, le vice-président ou la vice-présidente, préside à l'heure spécifiée à toutes réunions de bureau de direction, congrès, conseil général, et réunions spéciales. En leur absence, une autre personne est choisie par l'assemblée pour présider.
2. Si un délégué ou une déléguée désire la parole, il ou elle doit d'abord se faire reconnaître par le président ou la présidente, donner son nom ainsi que celui de l'organisme qu'il représente ou qu'elle représente et limiter ses remarques à la question débattue. Il ne peut ou elle ne peut parler plus de trois (3) minutes.
3. Un délégué ou une déléguée ne peut intervenir une deuxième fois sur le même sujet avant que les autres membres délégués désireux d'intervenir une première fois aient eu l'occasion de le faire.
4. Il n'est pas permis d'interrompre l'intervention d'un délégué ou d'une déléguée, sauf pour relever une infraction aux règles de délibération.
5. Dans le cas où un délégué ou une déléguée serait ainsi rappelé à l'ordre, il suspend ou elle suspend son intervention jusqu'à ce que le président ou la présidente ait statué sur la présumée infraction et lui ait donné de nouveau la parole.
6. Dans le cas où un délégué ou une déléguée persisterait à violer les règles de délibérations, le président ou la présidente lui retire le droit de parole et soumet sa conduite au jugement du congrès. Le délégué ou la déléguée est ensuite invité à s'expliquer puis à se retirer pendant que le congrès délibère et statue sur son cas.
7. Lorsque le Congrès est saisi d'une proposition, le président ou la présidente demande : « Êtes-vous prêt pour le vote? ». La proposition est mise aux voix immédiatement s'il n'y a pas de débat ou à l'épuisement du débat.
8. Chaque délégué et chaque déléguée a droit à un vote. Le vote se prend à main levée debout ou après appel nominal des délégués et déléguées. Un tiers (1/3) des délégués et déléguées peut exiger l'appel nominal.
9. Deux (2) délégués et déléguées peuvent en appeler d'une décision du président ou de la présidente qui demande alors au Congrès : « Est-ce que les délégués et déléguées maintiennent la décision du président ou de la présidente? ». Ce vote se prend sans débat préalable, mais le président ou la présidente peut expliquer sa décision.
10. À titre de délégué ou déléguée, le président ou la présidente peut voter sur toutes les propositions. En cas d'égalité des voix, son vote est prépondérant.
11. Lorsqu'un délégué ou une déléguée pose la question préalable, toute discussion cesse automatiquement. Si la question préalable est adoptée, la proposition préalable est rejetée, le débat reprend sur la proposition à l'étude.
12. Les comités compétents du Congrès soumettent les résolutions aux délégués et déléguées sous forme des rapports concluant à l'adoption, à la modification, à la fusion ou au rejet des résolutions. Ces rapports ne sont pas sujets à modifications de la part des délégués et déléguées sauf avec l'assentiment du comité. Les délégués et déléguées peuvent adopter, rejeter ou renvoyer un rapport au comité pour un nouvel examen.
13. Un délégué ou une déléguée ne peut proposer le renvoi d'une proposition après être intervenu dans le débat sur cette proposition.
14. Une motion de renvoi n'est pas sujette à discussion et elle est immédiatement mise aux voix.
15. Aucune motion autre que le renvoi, la question préalable ou l'ajournement n'est admissible durant un débat sur une proposition. Dans le cas du rejet d'une semblable motion, on ne peut en proposer une seconde de même nature sans que des faits nouveaux la justifient.
16. Une proposition de réviser une résolution déjà adoptée par le Congrès ne peut être faite que par un délégué ou une déléguée qui a voté avec la majorité sur cette résolution, à condition qu'un avis de motion ait été donné au Congrès et que celui-ci l'ait approuvé aux deux tiers (2/3) des voix.
17. Dans tous les cas non prévus par ces règles de délibération, les règles de procédure de Bourinot font autorité.

RÉSOLUTION STATUTAIRE # 1

Cohérence de l'utilisation du genre féminin

- Attendu que** les statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie sont basés sur ceux de la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ).
- Attendu que** les statuts actuels du Conseil Régional FTQ Montérégie utilise trois (3) formules différentes pour écrire le genre féminin dans ses articles.
- Il est proposé que** les statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie soit modifié dans l'intégralité du texte pour s'aligner sur la convention d'écriture du genre féminin de la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ).

Proposé par le comité d'action féministe de la Montérégie

RÉSOLUTION STATUTAIRE # 2

Cohérence de la terminologie des conseils généraux

- Attendu que** les statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie sont basés sur ceux de la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ).
- Attendu que** les statuts actuels du Conseil Régional FTQ Montérégie utilise deux (2) termes différents pour parler des conseils généraux de Montérégie.
- Il est proposé que** les statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie soit modifié dans l'intégralité du texte pour s'aligner sur la convention d'écriture de la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ) et remplacer le terme « assemblée générale » par « conseil général ».

Proposé par le bureau de direction de la Montérégie

RÉSOLUTION STATUTAIRE # 3

Cohérence sur le chapitre des conseils généraux

- Attendu que** le chapitre V des statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie décrit le déroulement des conseils généraux.
- Attendu que** le chapitre VI des statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie explique la procédure pour organiser les réunions spéciales du conseil général.
- Attendu que** le chapitre IV des statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie porte sur les congrès et les congrès extraordinaires.
- Il est proposé que** les chapitres V et VI des statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie soit fusionnés pour décrire le déroulement des conseils généraux et les réunions spéciales du conseil général.
- Il est proposé que** le terme « réunion spéciale du conseil général » soit remplacé par « conseil général extraordinaire ».

Proposé par le bureau de direction de la Montérégie

RÉSOLUTION STATUTAIRE # 4

Modification de la composition du bureau de direction

- Attendu que** la résolution #78, adoptée en conseil général le 12 février 2024, augmente le nombre de personne siégeant sur le bureau de direction de Montérégie pour chacun des exécutifs de deux (2) à trois (3), ainsi que le nombre de membre du bureau de direction de huit (8) à onze (11).
- Attendu que** la résolution #79, adoptée en conseil général le 12 février 2024, change le nombre de personne provenant du même syndicat de faire partie du bureau de direction de Montérégie de trois (3) à quatre (4) et de quatre (4) à cinq (5) dans l'exclusion de la présidence.
- Attendu que** les changements de la composition du bureau de direction était temporaire jusqu'au prochain congrès du Conseil Régional FTQ Montérégie.
- Il est proposé que** les changements de la composition du bureau de direction soit inscrit dans les statuts du Conseil Régional FTQ Montérégie à l'article 55, 56, 58 et à l'annexe 3 dans l'organigramme du Conseil.

Proposé par le bureau de direction de la Montérégie

Composition du bureau de direction et des trois exécutifs

Bureau de direction du CRFTQ Montérégie

- Présidente,	Pascale St-Antoine	Élue au congrès 2022
- Action féministe,	Alexandra Latour	Élue au congrès 2022
- 1 ^{er} vice-président,	Richard Martin,	exécutif Suroît
- Secrétaire-Trésorier,	Jérémie St-Pierre,	exécutif Haute-Yamaska
- Directeur,	Philippe Daneau,	exécutif Haute-Yamaska
- Directeur,	Benoit Vaillancourt,	exécutif Haute-Yamaska
- Directrice,	Isabelle Bournival,	exécutif Richelieu
- Directeur,	Cédéric Deraspe,	exécutif Richelieu
- Directeur,	Dave Brodeur,	exécutif Richelieu
- Directeur,	Daniel Mallette,	exécutif Suroît
- Directeur,	Maxime Macocco,	exécutif Suroît

Exécutif Haute -Yamaska

- Président,	Jérémie St-Pierre,	Unifor 79
- 1 ^{er} vice-président,	Philippe Daneau,	retraité SCFP 1500
- Secrétaire-Trésorier,	Benoit Vaillancourt,	Unifor 79
- Directeur,	Charles-Olivier Timperio,	FTQ-Construction Local 9
- Directrice,	Lyse Ménard,	retraitée Métallos 9414
- Directrice,	Manon Lapalme,	retraitée BCTM 350T
- Directrice,	Paule-Ange Dufour,	Unifor 956
- Directeur,	Yvon Dubois,	retraité SCFP 1500

Exécutif Richelieu

- Présidente,	Isabelle Bournival,	Métallos 3953
- 1 ^{er} vice-président,	Dave Brodeur,	Métallos 9414
- Secrétaire-Trésorier,	Mathieu Bourbonnais,	Unifor 79
- Directrice syndic,	Pascale St-Antoine,	UES800
- Directeur,	Cédéric Deraspe,	FTQ-Construction Local 9
- Directeur,	Daniel Martel,	Métallos 6951
- Directeur,	Frédéric Paradis,	Métallos 7493
- Directeur,	Philippe Côté,	Métallos 6586
- Directrice,	Marie-Douce Robillard	SCFP 5454
- Directrice,	Sarah Nassar	SCFP 5454

Exécutif Suroît

- Président,	Daniel Mallette,	Métallos 919
- 1 ^{er} vice-président,	Richard Martin,	STTP 255
- Trésorier,	François Décosse,	Métallos 919
- Directrice,	Alexandra Latour,	SCFP 3247
- Directeur,	Martin Mercier,	SCFP 7164
- Directeur,	Maxime Macocco,	FTQ-Construction Local 9
- Directeur,	Sébastien Clairoux,	SCFP 3247
- Directeur,	Youssef Belgana,	Métallos 6658
- Directeur,	Charles Withford,	SQEES 298
- Directeur,	Jérémie Dumouchel,	TUAC 501

Remerciements à nos partenaires du Congrès



Un grand merci à la Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs unis pour l'aide financière à notre tournoi de golf Guy Champagne, à notre salle de conférence CDTTU et au maintien du financement dans le programme d'aide en Montérégie (**PAM**).



Remerciements à Promotions universelles, fidèle partenaire des événements du CRFTQ Montérégie qui a produit nos chandails de congrès en utilisant une entreprise syndiquée et québécoise.



Remerciements à Centraide Richelieu-Yamaska et Sud-Ouest qui grâce à leurs supports dans l'embauche d'un coordonnateur des délégués sociaux en Montérégie aide les membres et familles des affiliés FTQ tous en faisant la promotion de Centraide dans nos milieux de travail syndiqués.



Remerciements à FTQ pour l'aide à l'organisation de nos diverses activités sur le territoire de la Montérégie au cours de l'année.

Nos affiliés et invités participants au Congrès

FTQ-C Local 9	SCFP 1500
FTQ-C AMI	SCFP 3247
FTQ	SQEES 298
Métallos 919	STTP 255
Métallos 3953	UES 800
Métallos 6486	Unifor 79
Métallos 6586	Unifor 698
Métallos 6658	Unifor 956
Métallos 6951	Métallos 9414